



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 120314

Texte de la question

M. Jacques Domergue souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le bilan des centres éducatifs fermés. Après quatre années de fonctionnement, cette alternative à l'emprisonnement peut être qualifiée d'outil remarquable de réinsertion. Aujourd'hui, vingt-cinq centres éducatifs fermés sont opérationnels. En conséquence, il lui demande de lui préciser si d'autres centres vont ouvrir et combien de jeunes, à terme, y seront pris en charge.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120314

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2579